

2022 - 2023



Formulaire de demande de bourse en partenariat



En inspection municipale



Bourse offerte à une ou un étudiant(e) du Cégep 3^e année à temps complet en techniques d'aménagement et d'urbanisme du Cégep de Jonquière



*Pour l'avancement de l'éducation et la recherche
2505, rue St-Hubert, local 534.1, Jonquière (Québec) G7X 7W2
Tél. : 418 542-4102
fondationasselin@cegepjonquiere.ca*

1 : IDENTIFICATION :

DOSSIER :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Courriel :

Date de naissance :

No. Ass.Soc:

Marié-e

Conjoint-e de fait :

célibataire:

Divorcé-e :

ADRESSES DES PARENTS OÙ NOUS POURRONS VOUS JOINDRE

Adresse :

Code Postal :

Téléphone:

2 : SITUATION FINANCIÈRE DÉTAILLÉE DU CANDIDAT(E) :

Revenus personnels pour l'année fiscale 2022 :

Salaires :

Intérêts :

Autres :

Total :

3 : DOSSIER SCOLAIRE :

Joindre le bulletin cumulatif du niveau collégial jusqu'en décembre 2022
(inclusivement).

**4 : PRÉVISION BUDGÉTAIRES DES DÉPENSES QUE VOUS ASSUMEZ
PERSONNELLEMENT PENDANT L'ANNÉE D'ÉTUDES LIÉE À LA DEMANDE :**

Frais de scolarité

Transport

Logement

Matériel didactique

Subsistance

Autres

TOTAL :

5 : MOTIVATION DE LA DEMANDE DE BOURSE :

Texte remis en lettres détachées d'environ 250 mots joint à la présente expliquant les raisons qui motivent votre candidature à cette bourse.

6 : SITUATION SPÉCIALE (s'il y a lieu)

7 : DÉCLARATION

Par la présente, je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des règles d'éligibilité (jointes au présent formulaire de demande) des donateurs et avoir inscrit, dans ce formulaire, des renseignements vrais et complets. J'autorise la Fondation à vérifier, par les moyens et dans les limites prévues par la loi, l'exactitude des revenus déclarés.

Date : _____ Signature : _____

Toute demande reçue après le 17 mars 2023 ne pourra être considérée. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

BOURSE EN PARTENARIAT D'UNE VALEUR DE 1 000 \$

FONDATION ASSELIN DU CÉGEP DE JONQUIÈRE / CAIN LAMARRE

- ❑ Collaboration Fondation Asselin / Caïn-Lamarre et le département des techniques d'aménagement et d'urbanisme ;
- ❑ Remise de la bourse au montant de 1 000 \$.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ❑ Être étudiante ou étudiant à temps plein à l'enseignement régulier en techniques d'aménagement et d'urbanisme au Cégep de Jonquière ;
- ❑ Être au Cégep 3e année ;
- ❑ Avoir réussi avec succès tous les cours de spécialité du programme jusqu'à la 5^e session académique incluse. Une attention est portée sur les cours suivants :
Techniques d'inventaire, Code national du bâtiment, le Domaine bâti, Permis et certificats, Outils d'urbanisme, Législations-réglémentations, Droits réels immobiliers et voirie ;
- ❑ Remplir un formulaire de demande disponible au département des techniques d'aménagement et d'urbanisme ou sur le site Web de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière au www.fondationasselin.ca ;
- ❑ **Remettre votre candidature d'ici le 17 mars 2023 à 16 h 00 à la responsable du département de TAU ;**
- ❑ **Remettre la copie originale et une copie numérique ;**
- ❑ **Préparer et présenter un bilan académique*- Échéance : 17 mars 2023.**

L'ÉVALUATION DES DEMANDES

- ❑ Le comité analysera les demandes après le 17 mars 2023 La décision finale sera rendue en mai 2023 ;
- ❑ Les demandes seront analysées sur les critères suivants :
 - ~ Qualité du dossier scolaire pour les cours en inspection ;
 - ~ Qualité de la demande (motivation/justification) ;
 - ~ Implication dans le domaine de l'urbanisme ;
 - ~ Progression de l'élève dans les cours du programme ;
 - ~ Contenu et présentation du bilan technique* ;
 - ~ Situation financière : s'il y avait égalité entre 2 candidats.

*LE BILAN TECHNIQUE

C'est un dossier comprenant un certain nombre de réalisations-productions-expertises- expériences originales, pendant le programme de formation, présentées avec explications selon les formes suivantes : écrits, plans, cartes, ... Ce dossier peut comprendre également des réalisations dans le cadre d'activités extra-départementales exercées, par exemple, pendant les emplois d'été liés au domaine de formation.

Le montage technique et la présentation de ce dossier seront également évalués. Le bilan académique est la porte d'entrée qui traduit en images le ou la candidat(e) et son expertise dans le cadre de ses activités pédagogiques et extra-pédagogiques.